

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 120

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

OBJET

Prix Départemental pour la Recherche en Provence - Edition 2017

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
1 22 00**

PRESENTATION

Dans le cadre de sa politique de soutien en faveur de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et des orientations issues des Etats Généraux de Provence, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a organisé en 2016 le premier « Prix Pour la Recherche en Provence ». Le Département des Bouches-du-Rhône souhaite faire connaître et partager avec le plus grand nombre la richesse et l'excellence de la recherche en Provence. Ce prix est destiné à encourager et valoriser les recherches tant fondamentales qu'appliquées portant sur les questions susceptibles d'influencer l'environnement scientifique, économique, social et patrimonial et qui concourent au rayonnement et à l'attractivité de notre territoire. Cette année, suite au succès de la première édition, une 2^{ème} Edition est prévue le 30 novembre 2017 à l'Hôtel du Département.

Les récompenses, un « Grand Prix » d'un montant de 5 000 €, un « Prix Jeune Chercheur » d'un montant de 3 000 € et un « Prix Spécial du Jury » d'un montant de 2 000 €, prennent la forme d'une aide aux structures auxquels sont rattachés les chercheurs ou équipes. Les dotations pourront être utilisées afin de produire des publications, de participer à des colloques, des rencontres nationales ou internationales, d'effectuer des séjours dans des universités ou laboratoires en France et à l'étranger, en entreprise ou encore de couvrir des dépenses liées au développement de réseaux de collaboration (acquisition de documents scientifiques, matériel informatique etc...). L'attribution des prix aux lauréats fera l'objet d'un vote de la commission permanente à l'issue de la cérémonie de remise des Prix.

Les candidats devront présenter un résumé de leurs travaux. Le choix des lauréats s'appuiera sur des critères tels que la notoriété scientifique, le transfert vers l'économie, apport à la société, valorisation du patrimoine scientifique, historique, culturel, social, industriel etc.... Seront favorisés les travaux de jeunes chercheurs ou de jeunes équipes.

Les travaux à forte composante interdisciplinaire, aux approches innovantes, aux thématiques d'actualité seront privilégiés. Une attention particulière sera portée sur la capacité de vulgarisation.

La sélection des lauréats est réalisée par un jury désigné par la Présidente du Conseil Départemental ou sa Déléguée et composé des principaux acteurs de la recherche présents sur le territoire (Université, CNRS, INSERM, IRD, IEP, CEA, DRRT, etc...). Le jury se réunira à l'Hôtel du Département le 5 octobre 2017 et sera présidé par Madame la Déléguée à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche.

Afin d'aider à la conception et à la mise œuvre de ce prix, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'un montant de 11 413,44 € TTC a été attribué après consultation en respect des règles du code des marchés publics, à la société MCO CONGRES.

PROPOSITION

Au bénéfice de ces considérations et sur avis favorable de Madame la Déléguée à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, je vous demande de bien vouloir :

- approuver l'organisation de l'édition 2017 du « Prix Départemental pour la Recherche en Provence » selon les modalités décrites dans le rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 011 du budget départemental.

En cas de décision favorable de votre part, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL